

Comité Retraites Paris 14



# MOBILISATION GENERALE

## *POUR LA RETRAITE À 60 ANS À TAUX PLEIN*

**Mardi 19 octobre 2010**

**Manifestation à 13 h30**

**départ place d'Italie**

Point de rendez-vous du 14<sup>ème</sup> arrondissement  
pour rejoindre la manifestation : à 13 h à l'angle de  
la rue Daguerre et de l'avenue du Général Leclerc

# Le gouvernement nous ment sur les retraites !

## La réforme est juste dans l'effort demandé : FAUX !

La réforme du gouvernement c'est prendre toujours plus au travail.

La part des salaires dans la valeur ajoutée a chuté en France de près de 10% entre 1983 et 2006, soit près de 100 milliards d'€ par an qui bénéficient au capital plutôt qu'au travail.

□ Le taux des cotisations patronales n'a pratiquement pas augmenté depuis 1979. Il a même diminué avec les exonérations de charges !

Aujourd'hui, on part à la retraite en ayant cotisé en moyenne pendant 37 ans et demi, et c'est encore moins pour les femmes. La moitié des personnes qui partent à la retraite ne sont déjà plus au travail.

Allonger la durée de cotisation ou reculer l'âge de départ pour avoir une retraite à taux plein reviendra donc à diminuer les pensions, comme on le voit déjà depuis les réformes Balladur de 1993. La réforme qu'on nous propose a donc un but évident : favoriser la capitalisation individuelle pour ceux qui le peuvent... Et pour les autres ?

## La réforme ne défavorise pas les femmes : FAUX !

Pour les femmes, le droit à la retraite est bafoué, puisque leurs minces retraites ne leur permettent pas l'indépendance économique et sociale prévue par ce droit. En effet, l'écart entre les retraites des femmes et celle des hommes est actuellement de 38%. Parce que les lois qui imposent l'égalité des salaires sont contournées, mais surtout parce que les parcours professionnels des femmes sont fréquemment interrompus et qu'elles travaillent, plus que les hommes, à temps partiel.

Les femmes ne perçoivent pas de salaire, et donc ne cotisent pas, quand, faute de crèches, elles gardent à la maison 47% des enfants de moins de 4 ans et assument 80% des tâches domestiques, ainsi que 80% des soins non rémunérés aux personnes. La contradiction entre l'importance du rôle social des femmes et l'insuffisance des revenus que la loi alloue aux retraitées est insupportable.

Or, le projet de loi, en allongeant la durée de cotisations pour obtenir une pension à taux plein renforce encore cette situation injuste.

## La réforme est déjà appliquée chez nos voisins : FAUX !

En Allemagne, le départ à taux plein s'effectue avec 35 ans de cotisations, le chômage et le temps de formation étant pris en compte. L'âge de départ est actuellement de 65 ans mais la moyenne réelle de départ se situe autour de 63 ans.

En Italie l'âge de départ varie de 57 à 65 ans avec 35 ans de cotisations pour le taux plein. Il est à 60 ans pour les femmes.

En Grande-Bretagne, où le système par capitalisation et les fonds de pension sont frappés de plein fouet par la crise financière, l'âge légal de la retraite est de 65 ans. La réforme est bien plus progressive : elle envisage d'augmenter progressivement cette limite à 66 ans en 2030, à 67 ans en 2040 et enfin à 68 ans en 2050. En ce qui concerne les femmes, l'âge légal est actuellement de 60 ans. Il sera porté à 65 en 2020.

Enfin sur le plan démographique, il est bon de rappeler l'exception française en Europe : avec 2,08 enfants par femmes (2008), le remplacement des générations est assuré.

**Prochaine réunion du Comité retraites Paris 14 :**  
**Jeudi 21 octobre à 19h30 au 32, rue Saint-Yves (métro Alésia)**  
**Pour nous contacter : [comiteretraitesparis14@yahoo.fr](mailto:comiteretraitesparis14@yahoo.fr)**